

ÉVOLUTION DU SITE TOULOUSAIN

GROUPES DE TRAVAIL

SYNTHÈSE DES TRAVAUX - 4

Thématiques :

- * Écriture du projet scientifique de l'Université de Toulouse
- * Définition du format organisationnel de l'Université de Toulouse

SOMMAIRE :

Avant-propos	p. 1
Écriture du projet scientifique	p. 2
Définition du format organisationnel	p. 5

AVANT-PROPOS

Afin de conduire, au sein de l'UT2J, la réflexion sur l'évolution du site toulousain, une méthode de travail a été proposée pour permettre d'élaborer le projet que notre université souhaiterait porter dans le cadre de ses échanges avec les autres établissements partenaires.

Ainsi, plusieurs groupes de travail (GT) ont été constitués, issus de la représentation des personnels et des étudiant-es au sein des instances et de différents collectifs de notre université. Plusieurs grandes thématiques sont ainsi mises en réflexion pour mettre en perspective l'ensemble des enjeux, encourager une démarche d'information et de compréhension autour de l'évolution du site toulousain et déterminer la place que notre université souhaite y occuper.

Objectifs :

- mieux connaître le contexte national de la transformation des universités (limitation au cadre national, qui est déjà très large),
- analyser les enjeux des débats actuels sur le site toulousain, qui a un potentiel extrêmement important,
- examiner les enjeux des différentes évolutions du site pour nos activités universitaires.

Méthode :

- présentation d'un document support par l'animateur·rice,
- échanges entre les participant-es
- production d'un compte-rendu par séance de travail
- production d'une synthèse des travaux des différents GT.

Sur la thématique « Restitution du groupe de travail « Écriture du projet scientifique de l'Université de Toulouse » trois groupes se sont réunis :

- 1 GT réunissant des représentant-es du Bureau de l'Université (28 octobre 2021)
- 1 GT réunissant des représentant-es du CA et du CAc (28 octobre 2021)
- 1 GT réunissant des représentant-es du CT et du conseil du SCASC (29 octobre 2021)

Sur la thématique « Définition du format organisationnel de l'Université de Toulouse », un groupe de travail plénier, rassemblant les représentant-es de l'ensemble des groupes de travail, s'est réuni le 12 janvier 2022.

ÉCRITURE DU PROJET SCIENTIFIQUE

1) SCHÉMA DE SYNTHÈSE DU PROJET SCIENTIFIQUE

Au sein de la mission Lévy, le groupe de travail intitulé « Écriture du projet scientifique » est chargé de formuler des propositions à soumettre aux communautés scientifiques, en articulation avec la stratégie scientifique de site. Créé en février 2021, il se compose de représentant·es « recherche » des différents établissements de l'UFTMiP.

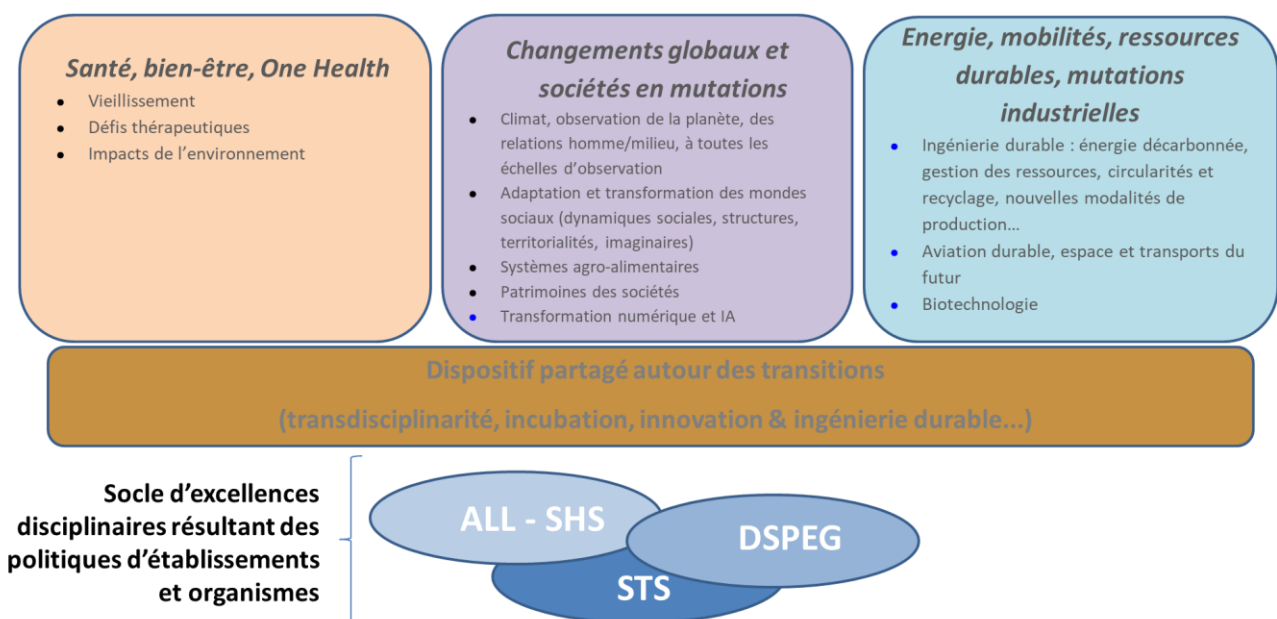
Dans ses conclusions, ce GT propose de fonder le projet scientifique sur **quatre principes** :

- Documenter de grands défis des sociétés contemporaines dans un contexte de transitions (écologique, numérique, démocratique...) et d'exigence de durabilité.
- S'appuyer sur le très large éventail des disciplines du site.
- Produire des savoirs fondamentaux et/ou « actionnables ».
- Développer les interfaces et interactions entre domaines disciplinaires (STS, SHS...).

Sur la base d'un socle d'excellences disciplinaires très enraciné dans les établissements et les organismes de recherche du site, **trois grands axes transversaux** ont également été proposés :

- Santé, bien-être, *One Health*
- Changements globaux et sociétés en mutations
- Énergie, mobilités, ressources durables, mutations industrielles

Ces grands axes se voient complétés par un **dispositif partagé autour des transitions**.



2) DÉLIVRANCE DU DOCTORAT

En juillet 2021, le conseil des membres de l'UFTMiP a souhaité la création de deux groupes de travail autour du doctorat afin de consolider la vision politique et d'explorer les différents scénarios d'un transfert de la délivrance du doctorat, dans le cadre des principes fondateurs de l'Université de Toulouse, et leur faisabilité opérationnelle :

- Un groupe de travail technique, qui instruit les scénarios possibles sur le fondement d'une cartographie des processus réalisée l'an dernier.
- Un groupe de travail politique, qui examine les hypothèses du transfert, et proposera des arbitrages.

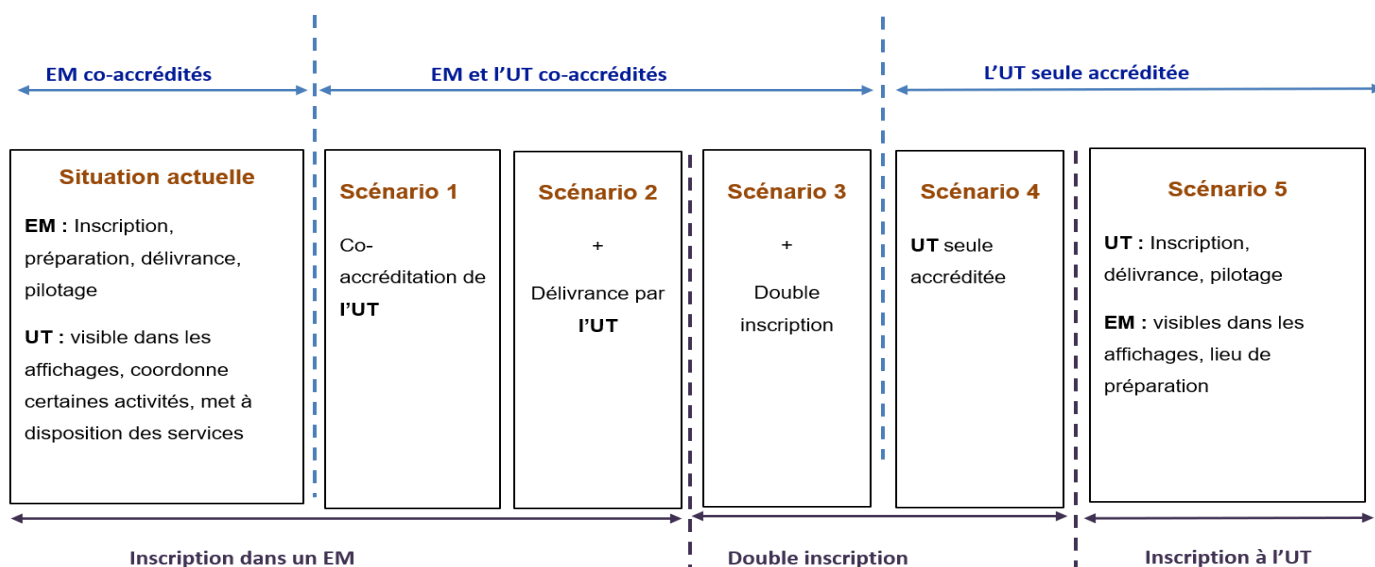
Le GT technique « Doctorat » a généré 5 scénarios élaborés et analysés au regard :

1) des objectifs visés :

- Visibilité du doctorat par les acteurs du monde socio-économique
- Visibilité de Toulouse dans les classements internationaux
- Attractivité de Toulouse
- Développement du sentiment d'appartenance des doctorant.es à l'UT
- Simplification du dispositif pour tous ses acteurs
- Impact structurant sur le site

2) du respect de la feuille de route élaborée par le conseil des membres et votée par les CA

- Impact sur le niveau global des moyens (ressources nécessaires, capacité de négociations des établissements membres)
- Visibilité des établissements membres
- Représentation des doctorant.es dans les instances des établissements membres et dans le nouveau dispositif
- Préservation des spécificités disciplinaires



3) SYNTHÈSE DES ÉCHANGES

Les réunions des groupes de travail internes à l'UT2J s'inscrivent dans une phase de concertation dédiée aux grands enjeux qui sont au cœur de la réflexion sur l'évolution du site toulousain. Des temps d'échange ont complété la présentation commentée, permettant à chacun·e de partager ses questionnements et ses positions. Ces échanges sont autant de contributions qui participent de la réflexion collective que notre établissement s'est proposé de conduire pour alimenter la réflexion en cours sur l'évolution de la politique de site. Un travail de synthèse des échanges lors de ces réunions est ici proposé, établi à partir des comptes rendus produits par les différents GT.

NB : Les réunions ont eu lieu alors que le travail d'écriture était encore en cours, il s'agissait d'une restitution d'étape du groupe de travail de l'UFTMiP.

Le schéma de synthèse du projet politique

Il est remarqué que le projet scientifique peut parfois moins intéresser dans nos GT que les sujets abordés dans les précédentes réunions. Le lien nécessaire avec les formations tout comme la question de la culture scientifique et technique auraient pu contribuer à mieux impliquer les collègues. Par ailleurs, l'interdisciplinarité visée nécessiterait une incitation par le biais des profils [fiches] de poste non seulement du travail en interdisciplinaire mais aussi en interuniversitaire.

Le schéma scientifique décrit appelle quelques commentaires sur la méthode qui a guidé le recensement des forces disciplinaires qui ont été rapprochées pour former les 3 grands axes transversaux. Comment les pôles existants, notamment leurs coordinateur·rices, ont-ils été associé·es à la réflexion ?

Si les coordinateur·rices de pôles n'étaient pas associé·es initialement à la rédaction, ils-elles ont été ensuite consulté·es, concerté·es et ont participé à la rédaction sur la base du schéma proposé.

Certain·es collègues se sont inquiété·es du passage des 6 axes aux 3 axes transversaux (ou thèmes) et s'interrogent sur le poids respectif des disciplines et des établissements.

Le pôle H-SHS et le pôle DSPEG recouvrent respectivement quasi-intégralement l'UT2J (à 97 %) et l'UT1C. La question est plus complexe pour les autres pôles. Est abordé notamment le poids de l'UPS comparé à celui des écoles. Un accord sur le fait de traduire les disciplines en sujets compréhensibles pour la société a été acté.

Se pose ensuite la question de la gouvernance avec les pôles (ou avec les 3 thèmes qui se substitueraient) et du choix opéré : fédéralisme ou vision intégrative ?

Le doctorat

Après avoir constaté que les 5 scénarios élaborés sont encore en débat, l'inscription des doctorant·es ne semble pas poser de problème mais leur représentation dans les instances est un sujet d'importance pour l'UT2J dont de nombreux·ses doctorant·es ont le statut étudiant. La question de l'adossement des écoles doctorales à un établissement membre ou à l'UT est considérée comme un véritable enjeu de pilotage.

DÉFINITION DU FORMAT ORGANISATIONNEL

1) LES 3 SCHÉMAS ORGANISATIONNELS POSSIBLES

Considérant la dimension transformante attendue dans le cadre du projet déposé au PIA4, les réflexions autour de l'élaboration du projet et de l'évolution institutionnelle ont été menées conjointement. L'UFTMiP a fait appel à un cabinet de conseil, comme cela se fait habituellement en vue du dépôt d'un projet de cette envergure.

Au terme de son travail, au mois de novembre 2021, le cabinet de conseil a proposé 3 options possibles pour un positionnement PIA4 de l'Université de Toulouse.

Option de réponse n°1 – présentation

Une première option de réponse consisterait

- À affirmer que le site de Toulouse se situe dans la perspective de construction d'une Grande Université de Recherche.
- À présenter la ComUE expérimentale comme une première étape pour y parvenir.
 - Cette ComUE inclut tous les établissements qui ont souscrit au texte des principes fondateurs. Elle permet des positionnements différenciés des établissements. Elle installe des principes de *transparence* sur les grands processus de type RH, budget, mais sans les assortir de procédures de type veto. Elle prévoit l'accréditation ou co-accréditation du diplôme du doctorat.
- À indiquer que cette ComUE annonce une seconde étape, qui n'est pas précisée dans son périmètre ou son calendrier.
- À présenter au financement du PIA 4 une série de grandes initiatives stratégiques de recherche qui permettent le développement de la signature scientifique du site, et sont également un des instruments clés du succès de la trajectoire institutionnelle.

Option de réponse n°2 – présentation

Une deuxième option de réponse consisterait

- À affirmer que le site de Toulouse se situe dans la perspective de construction d'une Grande Université de Recherche.
- À présenter la ComUE expérimentale comme une première étape pour y parvenir.
 - Cette ComUE inclut tous les établissements qui ont souscrit au texte des principes fondateurs. Elle permet des positionnements différenciés des établissements. Elle installe des principes de *transparence* sur les grands processus de type RH, budget, mais sans les assortir de procédures de type veto pour tous. Elle prévoit l'accréditation ou co-accréditation du diplôme du doctorat. Elle distingue au sein de cette ComUE un premier cercle d'établissements qui sont prêts à s'engager vers une seconde étape d'intégration plus forte et qui sont à ce titre prêts à accepter des formes de veto sur les procédures clés.
- À indiquer que cette ComUE annonce une seconde étape, dont les jalons et le périmètre initial sont précisés.
- À présenter au financement du PIA 4 une série de grandes initiatives stratégiques de recherche qui permettent le développement de la signature scientifique du site, et sont également un des instruments clés du succès de la trajectoire institutionnelle.

Option de réponse n°3 – présentation

Une troisième option de réponse consisterait

- À ne pas parler au jury de la perspective de construction d'une Grande Université de Recherche.
 - La présentation de l'état actuel du site se bornerait à mentionner que, après plusieurs années de construction complexe, les institutions toulousaines optent pour l'instant pour une démarche de collaboration sur projets qui s'appuie sur des structures dédiées.
- À présenter au financement du PIA 4 quelques initiatives qui peuvent répondre à l'exigence de « transformation » et d'« évolution profonde » : par ex. sur la formation de premier cycle, sur le lien au territoire, sur l'innovation, sur une initiative en recherche dont on démontre qu'elle n'est pas simplement en continuité de l'existant, etc.

L'option de réponse n°2 ne respectait pas l'esprit des principes fondateurs de l'Université de Toulouse adoptés dans les conseils d'administration des établissements membres, notamment parce qu'elle introduit des « procédures de type veto » sur les « grands processus de type RH, budget ».

L'option de réponse n°3, quant à elle, ne correspondait pas au projet que souhaitaient construire ensemble les communautés, parce qu'elle reposait sur évolutions profondes de quelques activités conduites sur le site.

C'est donc l'option de réponse n°1 qui a été retenue par les établissements, comme celle respectant les principes fondateurs de l'Université de Toulouse, correspondant aux attentes des communautés et répondant aux attendus de l'appel à projets ExcellencES.

Analyse de l'option 1 (source : cabinet de conseil)

Avantages

- Correspond aux engagements pris dans la feuille de route, et accompagne le changement symbolique de l'UFTMiP vers l'UT par un changement de statuts.
- Permet d'asseoir et de consolider les instances de coordination, notamment sur la recherche, avec des conséquences sur l'organisation des établissements (par ex., extinction du Conseil scientifique de certains établissements).
- Permet d'inscrire statutairement des mécanismes de transparence sur les grands processus RH, budget, etc.
- Donne un signal symbolique avec le transfert du doctorat.
- Peut s'accompagner d'engagements dans la gouvernance des établissements (ex. représentation de la présidence de la ComUE expérimentale au CA de certains établissements, etc.).

Inconvénients

- Risque de ne pas être lu comme une étape suffisamment engageante pour aller vers une GUR, dans un contexte français qui a connu beaucoup de fusions et de créations d'EPE récemment, et sachant que le texte de l'appel parle de « fusion » et d'« établissement expérimental » au sens des ordonnances de 2018.
- À noter que le transfert du doctorat et la signature commune ont des conséquences importantes : elles sont problématiques s'il n'y a pas d'étape ultérieure (diplôme peu lisible, visibilité scientifique diminuée).

2) LES PROJETS PIA 4

Le travail collectif mené depuis près d'un an par l'ensemble des établissements membres de l'UFTMiP se concrétise par le **projet TIRIS** (*Toulouse initiative for research's impact on society*).

Outre ses visées scientifiques et académiques, le projet TIRIS a été élaboré de manière à permettre à la future Université de Toulouse de prétendre au **label « Grande université de recherche »**. Pour ce faire, sept critères ont été identifiés :

1. Une **stratégie scientifique commune**, partagée avec les organismes nationaux de recherche (ONR)
2. L'élaboration d'une **stratégie globale de formation**, conçue en lien avec la stratégie scientifique du site.
3. Tous les **diplômes nationaux** (Doctorat, Master, Licence) seront signés ou co-signés par la présidence de l'UT. En particulier, le **Doctorat** est un diplôme de l'UT, préparé dans les Établissements Membres (EM).
4. L'UT déploiera une politique de **relations internationales** (RI), en forte cohérence avec celles des établissements et des ONR.
5. L'UT sera la seule à être classée dans les **classements** internationaux globaux.
6. La **cohérence budgétaire**. Chaque EM et l'UT bénéficieront d'une subvention propre pour charge de service public (SCSP). Il n'existera pas d'agrégation des budgets ni de consolidation budgétaire globale.
7. La **cohérence en matière de ressources humaines** (RH). Les EM conserveront la maîtrise de leurs dotations d'emplois et de leur masse salariale (recrutement et gestion des personnels).

Contexte de finalisation du projet :

Rappel de la chronologie

- 3 janvier : appel téléphonique des chef.fes d'établissements membres de l'UFT : annonce de la rédaction d'un projet alternatif
- 5 janvier : DGESIP et DGRI réunissent les chef.fes d'établissement (+ rectrice de Région académique et recteur ESRI)
- 6 janvier : diffusion du document rédigé. Projet d'EPE Toulouse Tech University (TTU) porté par UT3, TSE et ISAE
- 7 janvier : présentation du projet alternatif au conseil des membres de l'UFTMiP
- 8 janvier : diffusion du projet alternatif sur les réseaux sociaux
- 10 janvier : début de diffusion dans la presse du projet alternatif et de la réaction des porteurs du projet collectif TIRIS

Impact de l'apparition d'un projet alternatif

↳ Dépôt de 2 projets ?

Lesquels exactement ? (projet collectif sans UT3 ?)

Concurrence directe des projets, instabilité manifeste du site, dégradation de la crédibilité.

↳ Établir un rapport de force ?

Obtenir le non dépôt du projet alternatif.

Convaincre UT3 de revenir dans le projet collectif.

↳ Tout décaler en 3^e vague ?

Souhait partagé de ne pas attendre.

Risque de ne pas faire déboucher une nouvelle phase de discussion.

⇒ **À date, les porteurs du projet collectif souhaitent déposer ce projet et continuent le travail.**

À venir :

- Conseil des membres du 15 janvier : dialogue entre porteurs des 2 projets
- Retrait ou non du projet alternatif
- Finalisation du (ou des) projet(s)
- Consultations des instances des établissements
- Dépôt le 1^{er} février

3) SYNTHÈSE DES ÉCHANGES

NB : La réunion s'est tenue au moment où est apparu le projet alternatif, la plupart des questions ont porté sur les positionnements des différentes parties prenantes.

La position du MESRI suite à l'apparition du projet alternatif est interrogée : dans quelle mesure n'est-ce pas une tentative de pousser le site vers le scénario 2 comprenant deux cercles ? Les jeux d'influences entre l'Etat, le MESRI, les interlocuteurs locaux et le chargé de mission sont perçus comme étant complexes. Quelle est la position du ministère de la Défense, tutelle de l'ISAE ? Le CHU et l'ONERA souhaitent s'inscrire dans les deux projets. Le CNRS quant à lui ne soutiendrait aucun projet si deux projets étaient déposés *in fine*. Les collectivités Toulouse Métropole et Région Occitanie ont beaucoup consulté, de nombreuses réunions se sont tenues ; la Région par voie de presse a appelé au retour de cet « esprit du collectif » qui « aboutit sur un projet scientifique commun, coconstruit ».

Se pose la question de TSE qui n'est pas un établissement à part entière mais une composante, sans personnalité morale et juridique, qui ne peut s'inscrire dans le projet alternatif sans délibération du CA d'UT1C. La modification de la loi pour permettre à TSE de candidater et de devenir autonome est évoquée.

S'ensuit une tentative de clarification des enjeux pour chacune des universités, Toulouse Capitole ayant obtenu un assouplissement quant au Doctorat maintient son engagement dans le projet collectif mais se trouve opposée à l'une de ses composantes. La question de la confiance est abordée dans le cas où un établissement devait rejoindre le projet sous la contrainte. Quant à l'UT2J, dans le respect des marqueurs donnés par l'Etat et des lignes rouges partagées dans nos instances, le maintien du projet collectif sera affirmé.

Enfin, dans le cadre du projet scientifique commun, les partenaires estiment que les croisements disciplinaires sont nécessaires et qu'il faut profiter d'un immense pôle de SHS. Certains relèvent que le travail engagé dans les différents groupes notamment sur les formations, la vie étudiante, les étudiants pour l'élaboration du projet porté en commun est totalement absent dans le projet alternatif considéré comme un projet hors sol.